

Du paradoxe de l'action à l'action entrepreneuriale dans les recherches en entrepreneuriat

From the paradox of action to entrepreneurial action
in entrepreneurship research

Christophe SCHMITT

Professeur des Universités, Université de Lorraine
Titulaire de la chaire entreprendre, IAE Metz/CEREFIGE

La vérité n'« habite » pas seulement « l'homme intérieur », ou plutôt il n'y a pas d'homme intérieur, l'homme est au monde, c'est dans le monde qu'il se connaît.
(Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, p. 5)

L'article a pour objectif de s'intéresser à l'action entrepreneuriale. Nous montrons dans une première partie que sa présence dans la recherche en entrepreneuriat relève d'un paradoxe : elle est présente implicitement mais n'est pas considérée comme un point d'entrée pour aborder l'entrepreneuriat. Nous montrons, en fait, que ce paradoxe s'explique à la lumière des recherches qui dominent la recherche en entrepreneuriat et notamment de trois hypothèses implicites : l'absence de l'action, du réel unique et de l'individualisme méthodologique. Pour lever ce paradoxe, nous proposons un cadre pour inscrire les recherches en entrepreneuriat à partir de l'action entrepreneuriale autour de trois hypothèses explicites : le pragmatisme, le réel expérimenté et le holisme. Dans la troisième partie, nous présentons les orientations de recherche qui s'ouvrent à la communauté scientifique en entrepreneuriat autour de la définition de l'action entrepreneuriale, des perspectives méthodologiques et de la posture du chercheur comme tiers-inclus.

— *Mots clés : action entrepreneuriale, réel unique, réel expérimenté, individualisme méthodologique, épistémologie, méthodes de recherche*

This paper aims to focus on entrepreneurial action. The first part shows that its presence in entrepreneurship research is a paradox: it is present implicitly, without being considered as an entry point for approaching the discipline. This paradox can be explained in the light of the dominating research in entrepreneurship and, in particular, of three implicit assumptions: the absence of action, reality considered as unique, and methodological individualism. The second part shows that to remove this paradox, we must design a framework for anchoring entrepreneurship research in entrepreneurial action around three explicit hypotheses: pragmatism, experienced reality, and holism. In the third part, we present the research directions that are opened up to the scientific community in entrepreneurship around the definition of entrepreneurial action, methodological perspectives, and the researcher's position as an included third party.

— *Keywords: entrepreneurial action, unique reality, experienced reality, methodological individualism, epistemology, research methods*

À travers cet article, nous souhaitons aborder un « angle mort » de la recherche sur les organisations, comme l'appellent Lorino et Teullier (2005) et, notamment, en entrepreneuriat. Cet angle mort est celui de l'action collective (Hatchuel, 2000 ; Bréchet et Desreumaux, 2010) et, dans notre cas plus précisément, celui de l'action entrepreneuriale (Corbett et Katz, 2012). À y regarder de près, cet angle mort génère un paradoxe. En effet, la recherche en entrepreneuriat semble souffrir d'un paradoxe tenace depuis son émergence jusqu'aujourd'hui. Car elle se définit essentiellement en regard de son rapport à l'action ; or lorsqu'on analyse les recherches qui ont dominé le domaine de l'entrepreneuriat, force est de constater que la place faite à l'action y apparaît plus que minime. Autrement dit, si l'action est sous-jacente, elle ne fait toutefois pas l'objet d'une réelle prise de conscience ni, par conséquent, d'une sérieuse discussion (Sarasvathy, 2001 ; Bréchet et Desreumaux, 2010) au sein du courant dominant de la recherche en entrepreneuriat. L'action est souvent considérée comme un prérequis qui va de soi, « dessinant de fait des choix épistémologiques implicites [...] qui s'exposent peu à la discussion, à la confrontation avec les travaux d'autres disciplines, voire à la contestation » (Lorino et Teullier, 2005, p. 12). L'action est largement implicite dans les recherches en entrepreneuriat, renvoyant notamment à une conception particulière de l'action : linéaire (de la décision à l'action), rationnelle et planifiée.

Les raisons de ce paradoxe dans les recherches dominantes en entrepreneuriat peuvent se comprendre à l'aune de trois hypothèses implicites qui ont, au fil du temps, façonné la recherche dans le domaine. Ces hypothèses implicites renvoient à la clôture épistémologique qui s'est construite au fil du temps (Joas, 1996) tentant, d'un côté, d'autonomiser l'étude des groupes sociaux comme celle de l'organisation autour des conséquences de l'action et, de l'autre, l'étude du sujet, l'entrepreneur (Lorino et Teullier, 2005). De façon plus générale, la recherche en entrepreneuriat s'inscrit dans ce qu'il convient d'appeler une illusion de choix, renvoyant à l'angle mort susmentionné. Il convient donc de s'affranchir de cette situation paradoxale, où la recherche en entrepreneuriat a pour finalité l'action

entrepreneuriat qu'en réalité elle n'aborde pas directement, en s'interrogeant notamment sur la possibilité d'intégrer l'action dans les réflexions portant sur le domaine de l'entrepreneuriat.

Ces dernières années ont vu émerger des recherches mettant au centre de leurs réflexions l'action entrepreneuriale. Bien qu'intéressantes, elles restent toutefois partielles. C'est le cas notamment des approches interactionnistes (Johannisson, 1995 ; Steyaert, 2007 ; Steyaert et Landström, 2011 ; Moroz et Hindle 2012) où l'importance du processus et de sa relation à l'action est mis en évidence ou encore celle de l'effectuation (Sarasvathy, 2001 ; Pery, Chandler et Markova, 2011 ; Arend, Sarooghi et Burkemper, 2015) dans le cadre de laquelle le focus est mis cette fois essentiellement sur la prise de décision. Ces derniers temps, de nouvelles perspectives intéressantes semblent se dessiner à travers les travaux portant sur l'action située (Welter, 2011 ; Dew, Grichnik, Mayer-Haug, Read et Brinckmann, 2015) et sur l'entrepreneuriat vu comme une pratique¹.

L'objectif de notre réflexion est non seulement de questionner la structuration de la recherche en entrepreneuriat pour comprendre notamment la construction et la domination de ce paradoxe de l'action mais aussi de proposer des pistes de recherche permettant de nous libérer de ce paradoxe dans lequel la recherche en entrepreneuriat s'est enfermée. Cette réflexion s'inscrit dans les approches critiques et originales en proposant de faire évoluer les cadres habituellement mobilisés dans la recherche en entrepreneuriat pour s'inscrire dans ce qu'il convient d'appeler l'agir entrepreneurial (Schmitt, 2015 ; Schmitt et Julien, 2020). L'article proposé est avant tout conceptuel et ne présente pas d'élément de terrain.

La première partie de la réflexion s'interroge notamment sur les limites des théories dominantes dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'enjeu étant de montrer que la plupart des travaux sont étayés par trois hypothèses implicites qui ont largement conditionné la recherche en entrepreneuriat :

- l'hypothèse implicite de séparation entre l'action, l'auteur de l'action, en l'occurrence l'entrepreneur, et les résultats de l'action de l'entrepreneur ;
- l'hypothèse implicite de la prégnance du réel unique observable de façon objective par des tiers-exclus ;
- l'hypothèse implicite de l'individualisme méthodologique à travers laquelle la communauté scientifique considère qu'il est possible de comprendre un phénomène tel que l'entrepreneuriat à la lumière exclusive des individus et de leurs attitudes.

Ces trois hypothèses ne sont certes pas nouvelles. L'originalité de notre contribution s'appuie sur le fait de les rassembler pour proposer une lecture critique de l'entrepreneuriat. La deuxième partie, pour sa part, présente le cadre épistémologique retenu pour aborder l'action entrepreneuriale. Ce cadre inspiré du réel expérimenté s'inscrit dans les épistémologies constructivistes. Nous utiliserons les recherches sur l'opportunité entrepreneuriale pour comprendre par rapport à un même objet comment la recherche en entrepreneuriat s'est emparée de cette notion sous l'angle du réel unique et de l'individualisme méthodologique d'un côté et sous l'angle du réel expérimenté de l'action entrepreneuriale de l'autre. À travers ce nouveau cadre épistémologique, la recherche en entrepreneuriat change de finalité. Comme le souligne von Foerster (2000), « il ne s'agit pas de savoir ce que nous connaissons,

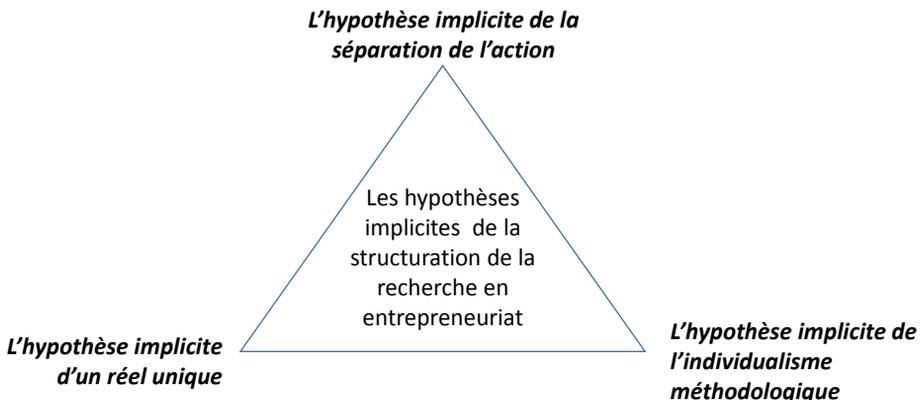
1. Voir dans la littérature anglo-saxonne les concepts d'« entrepreneurship as practice » et d'« entrepreneuring » (Steyaert, 2007).

mais plutôt de savoir comment nous connaissons. La réponse à cette dernière question renvoie à la position du chercheur par rapport au terrain : il agit en tant qu'individu connaissant auprès d'autres individus connaissant ». De nouvelles perspectives et de nouvelles méthodes pour aborder l'action entrepreneuriale s'offrent alors au niveau de la recherche en entrepreneuriat. Ce sont justement ces nouvelles perspectives que nous aborderons à travers la troisième partie. Il ne s'agit pas de partir de rien. Bien au contraire, comme nous le montrerons dans cette partie, des travaux comme ceux de Steyaert (1996), Sarasvathy (2001 et 2008), de Watson (2013) ou encore de Arend, Sarooghi et Burkemper (2015) sont autant de pistes méthodologiques intéressantes qu'il convient de comprendre et de creuser. À travers cette réflexion, nous ne projetons pas non plus d'attribuer des valeurs différentes aux divers types de recherche, mais plutôt d'insister sur la nécessité de développer, aux côtés de la recherche qui n'aborde pas directement l'action entrepreneuriale, des recherches qui, elles, vont dans ce sens. Ces recherches sont, dans l'ensemble, complémentaires car elles renvoient à des connaissances différentes.

1. La compréhension du paradoxe de l'action : des hypothèses implicites limitant la théorisation en entrepreneuriat

Le constat de la domination de recherches en entrepreneuriat ne portant pas sur l'action entrepreneuriale directement n'est pas pour nous le fruit du hasard. Cela provient de la façon dont s'est construite la recherche en entrepreneuriat dans le temps, notamment autour de trois hypothèses implicites : la séparation entre l'action et celui qui l'accomplit, le réel unique et l'individualisme méthodologique. Au regard de l'action entrepreneuriale, ces trois hypothèses implicites de la recherche en entrepreneuriat ont leurs limites. Ainsi, l'absence de l'action fait que les recherches en entrepreneuriat se sont intéressées à beaucoup

Figure 1. La structuration de la recherche en entrepreneuriat autour de trois hypothèses implicites



de motifs, sauf à celui qui est la finalité même de la recherche : l'action entrepreneuriale. De plus, le réel unique fait de l'entrepreneur un être rationnel enlevant à l'action tout son sens, pendant que l'individualisme méthodologique en atomisant la recherche autour des différents aspects de l'action entrepreneuriale ne permet pas d'aborder la globalité de celle-ci. Les trois hypothèses implicites dominantes de la recherche nient au final l'action entrepreneuriale créant le paradoxe qui la colonise. Nous utiliserons l'exemple de la recherche sur les opportunités entrepreneuriales pour montrer comment ces trois hypothèses implicites permettent de comprendre la manière dont cette négation se fait.

1.1. L'hypothèse implicite de séparation de l'action

Avec Corbett et Katz (2012), nous faisons le constat que la recherche en entrepreneuriat s'est construite essentiellement autour d'une hypothèse implicite séparant l'action de l'entrepreneur des résultats de ses actions. Cette séparation ne semble pas être uniquement le fait de l'entrepreneuriat. En effet, elle se retrouve plus généralement au niveau des sciences de gestion, mais aussi de l'économie ou encore de la psychologie (Joas, 1996). Deux questions dans le domaine de l'entrepreneuriat semblent bien traduire cette hypothèse implicite de séparation entre l'acteur et les résultats de son action : que fait l'entrepreneur ? (résultats de son action) et qui est l'entrepreneur ? (acteur de l'action), renvoyant plus classiquement aux approches par les faits et l'approche par les traits. Ces dernières années émerge une troisième question relative à la prise de décision de l'entrepreneur : comment décide l'entrepreneur ? Cette question renvoie aux réflexions initiées par les approches dans le domaine de l'effectuation (Sarasvathy, 2001, 2008 ; Arend, Sarooghi et Burkemper, 2015) et qui se retrouvent actuellement dans les réflexions portant sur la cognition entrepreneuriale (Grégoire, Cornelissen, Dimov et Van Burg, 2015 ; Schmitt et Grégoire, 2019). Bien qu'elle soit différente de celle portant sur qui est l'entrepreneur, elle s'inscrit dans la même logique, celle de connaître l'entrepreneur, l'acteur de l'action. Plus précisément, l'entrepreneur est celui qui est amené à prendre des décisions dans une perspective d'action. L'action n'apparaît que comme la conséquence des décisions et de façon planifiée². La construction de la recherche en entrepreneuriat autour de cette hypothèse implicite séparant l'action de l'entrepreneur des résultats de celle-ci a deux conséquences pour la recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat :

- une focalisation sur deux pôles essentiellement : l'entrepreneur et les conséquences de ses actions. Dans ce cas, l'action est vue de façon linéaire comme une conséquence des décisions prises par l'entrepreneur ;
- à quelques rares exceptions (Steyaert, 2007 ; Moroz et Hindle 2012), la quasi-absence en entrepreneuriat de débats sur l'action et sur sa place dans le processus entrepreneurial.

S'agissant de la première conséquence, elle concernerait ce qu'on pourrait appeler une illusion de choix. En effet, se focaliser sur l'entrepreneur ou sur le résultat de ses actions a transformé ces deux domaines en une sorte d'attracteurs pour la recherche en entrepreneuriat, tant et si bien qu'il est possible de parler de paradigmes dominants et donc de la façon d'appréhender les choses de façon cohérente. Dans cette façon d'appréhender les choses, décision et action sont envisagées de façon linéaire, négligeant le fait que

2. Sur ce point, voir notamment la littérature abondante dans le domaine de l'intention entrepreneuriale basé sur la Théorie du Comportement Planifié (TCP) développée par Ajzen.

l'action peut alimenter les décisions. Concernant la seconde conséquence, l'illusion de choix évoquée précédemment provoque la mise à l'écart de l'action entrepreneuriale en tant que thème central et explicite de la recherche en entrepreneuriat. La prise de conscience de l'action par la communauté francophone n'est que récente si l'on regarde de façon générale les sciences de gestion (Hatchuel, 2000 ; Lorino, 2005 ; Bréchet et Desreumaux, 2010) et plus particulière en entrepreneuriat (Bréchet et Schieb-Bienfait, 2011b). Il semble bien que la faiblesse des débats sur l'action soit préjudiciable pour la recherche en entrepreneuriat. Comment expliquer l'entrepreneuriat s'il est envisagé de façon cloisonnée autour de l'entrepreneur et du résultat de ses actions et si l'action n'est qu'une résultante des différentes recherches ? Il convient d'inverser notre posture de recherche pour entrer par l'action et profiter des principaux travaux portant sur elle. Plus précisément, nous pensons que l'action entrepreneuriale peut être un thème structurant pour la recherche en entrepreneuriat.

1.2. L'hypothèse implicite d'un réel unique

Les travaux dominants dans le domaine de l'entrepreneuriat semblent demeurer attachés à une tradition de recherche où l'individu, ici l'entrepreneur, est envisagé dans une réalité ontologique qui renvoie à l'idée d'enquête sur la nature des choses, de l'être, de l'existence (Lawson, 1996). Une confusion implicite existe sur le plan de la recherche en entrepreneuriat. À travers la réalité et, notamment, à travers ce qui est apparent, il s'agit avant tout de mettre en avant un réalisme qui cherche à découvrir les régularités empiriques du monde. Le paradigme épistémologique retenu par le chercheur, qu'il soit explicite ou non dans ses travaux, influe sur le type de recherche menée, en l'occurrence sur les thèmes et questions de recherche étudiés, ainsi que sur les méthodologies employées (Burrell et Morgan, 1979 ; Popper, 1991, 1997 ; Van de Ven, 2007). La très grande majorité des recherches en entrepreneuriat s'inscrivent dans un cadre épistémologique positiviste où la réalité est avant tout connaissable objectivement. Dans cette logique, même les dimensions subjectives apportées par la recherche en entrepreneuriat ont pour but d'être objectivables. Il convient d'interroger la nature de ce que nous connaissons. Nous voici alors devant l'« erreur épistémique », évoquée par Bhaskar (1978), c'est-à-dire la croyance selon laquelle les énoncés sur ce qui existe peuvent toujours être traités comme des énoncés sur la connaissance de ce qui existe. Ainsi la recherche sur l'action entrepreneuriale s'est-elle vite orientée vers les aspects observables que sont l'acteur des actions entrepreneuriales, en l'occurrence l'entrepreneur, d'un côté, et les résultats de ses actions, de l'autre côté. Si on accepte cet état de la recherche en entrepreneuriat, non seulement on en constate le paradoxe, mais plus encore, il apparaît nécessaire de développer des connaissances sur l'action entrepreneuriale elle-même.

Le *mainstream* de la recherche en entrepreneuriat s'inscrit dans cette « erreur épistémique » : il y a une grande confusion entre la réalité et ce qui est apparent. Les conséquences ne sont pas neutres, notamment du point de vue méthodologique. En effet, les méthodologies mises en place ont pour principal objectif de travailler sur des éléments apparents liés au domaine de l'entrepreneuriat dans une perspective description ou d'explication et, plus rarement, dans une perspective de compréhension. Dans une logique pragmatique, connaître n'est pas décrire ou expliquer, mais c'est agir. La plupart des travaux publiés dans le domaine de l'entrepreneuriat soulignent les précautions méthodologiques que le chercheur a prises en œuvrant à assurer l'objectivité des informations recueillies en vue d'étoffer sa recherche. Rares sont les articles où sont évoqués – ou mis en œuvre – des travaux

portant sur la construction de connaissances à partir de l'expérience de l'entrepreneur. C'est avant tout une approche ontologique de la réalité que la recherche en entrepreneuriat propose. Dans cette perspective, le réel est considéré comme unique, pouvant être isolé ; de la sorte, on peut mieux le décrire et l'expliquer, en considérant que le chercheur est indépendant de ce qu'il observe (Girod-Séville et Perret, 1999 ; von Glasersfeld, 2000). Toutefois, nous considérons qu'il existe d'autres cadres épistémologiques interrogeant différemment le rapport à la réalité et donc la mobilisation des méthodologies de recherche. Ne pas aller dans ce sens risque de priver les chercheurs de connaissances nouvelles, liées à l'expérience singulière des entrepreneurs qu'ils ont développée à travers leurs pratiques. Cela se retrouve par exemple dans le débat portant sur les opportunités d'affaires. Il existe deux écoles : d'un côté celle des tenants des opportunités données, qui existent indépendamment de l'entrepreneur. Là, on est dans ce que Watzlawick (2000) appelle une réalité de premier ordre : elle correspond avant tout à « l'image de la réalité que nous recevons de nos sens » (Watzlawick, 2000, p. 31). La recherche en entrepreneuriat semble en effet être avant tout une recherche confirmatoire s'intéressant à la validation/réfutation de savoirs existants plutôt qu'à la production de savoirs apportant des éclairages nouveaux sur des problématiques où les éléments théoriques ne sont pas ou peu développés. Cela permettrait pourtant une théorisation asymétrique qui ne s'inscrit pas dans les logiques théorisantes déjà existantes. La seconde école, pour sa part, inviterait à ne pas se limiter à l'entrepreneur et à prendre en considération l'ensemble des parties prenantes qui lui sont liées. Comme le suggèrent Lambin, Gallucci et Sicurello (2009), il faut comprendre le marché comme un écosystème où tous les agents participants sont fonctionnellement connectés. Il est d'ailleurs étonnant que peu de recherches portent, par exemple, sur les clients des entrepreneurs, sur les fournisseurs ou encore sur les acteurs des politiques publiques. Il existe bien quelques recherches sur les financeurs de l'entrepreneuriat ou sur les structures d'accompagnement mais elles ont rarement été mises en perspective avec l'entrepreneur lui-même.

1.3. L'hypothèse implicite de l'individualisme méthodologique

Eu égard à l'individualisme méthodologique, la recherche considère avant tout l'entrepreneuriat comme étant le fait de l'entrepreneur puisqu'il est vu comme son seul organe moteur. La recherche n'a donc pas d'autres substances que celle de l'entrepreneur qui la compose ou celle des résultats de ses actions. La compréhension de l'entrepreneuriat sous cet angle met en évidence la filiation avec le réductionnisme cartésien dans lequel il s'est développé depuis les travaux portant sur la rationalité de l'entrepreneur. Avec l'entrepreneuriat envisagé comme le produit de l'action humaine individuelle, l'accent est mis sur la prise de conscience des processus mentaux de l'entrepreneur et donc sur sa rationalité. Cela traduit bien la façon dont la question de l'action entrepreneuriale a été envisagée : de façon explicite, séparée et rationnelle (Barwise, 1989). En se positionnant dans cette logique, la recherche en entrepreneuriat s'oppose à ce que l'on peut tenir pour acquis en psychologie cognitive, à savoir que les processus mentaux sont pour la plupart inconscients (Sperber, 1997). Pour agir efficacement, dans une perspective de l'individualisme méthodologique, un entrepreneur doit sélectionner et analyser les conditions de son action. Cette prise de conscience des acteurs d'une situation donnée n'est possible qu'avec des entrepreneurs dotés d'une certaine capacité de distanciation. Ainsi serait-il possible d'abstraire l'action des circonstances qui l'entourent afin de prendre des décisions optimales. L'introduction de la cognition dans la réflexion sur l'entrepreneuriat n'a pas éloigné pour autant le spectre de l'entrepreneur rationnel. Nous en voulons pour preuve les travaux récents portant sur les biais

cognitifs (Fayolle et Degeorges, 2012 ; Julien et St-Pierre, 2012), l'intention entrepreneuriale (Shapero et Sokol, 1982) et les styles cognitifs (Sadler-Smith, 2004), qui viennent renforcer les dimensions rationnelles et normatives de l'entrepreneur. Ces différentes recherches ne mettent pas au centre de leur programme de recherche l'action entrepreneuriale. Elles s'intéressent particulièrement à la question : « Comment l'entrepreneur décide-t-il ? » Cette question est remise au centre des réflexions actuelles en entrepreneuriat notamment à travers les travaux sur l'effectuation (Sarasvathy, 2001, 2008 ; Arend, Sarooghi et Burkemper, 2015) et la cognition entrepreneuriale (Grégoire, Corbett et McMullen, 2011 ; Grégoire, Cornelissen, Dimov et Van Burg, 2015 ; Schmitt et Grégoire, 2019). Au final, quelle que soit la sophistication apportée par les réflexions autour de l'entrepreneuriat, l'opportunité d'affaires, la vision entrepreneuriale ou, plus proches de nous, les biais cognitifs, l'intention entrepreneuriale et les styles cognitifs, ces différentes recherches ne permettent pas de s'affranchir de l'individualisme méthodologique, bien au contraire.

Dans cette optique, pour réussir, il suffirait d'optimiser les différents paramètres mis en évidence par les réflexions dans le domaine de l'entrepreneuriat, notamment de sophistication la recherche pour mieux appréhender le réel unique dans une perspective d'individualisme méthodologique autour des différents éléments de l'entrepreneuriat (entrepreneur, opportunité entrepreneuriale, intention entrepreneuriale...). La recherche en entrepreneuriat apparaît donc comme étant atomisée. L'entrepreneur n'est pas vu comme existant naturel, c'est-à-dire en interaction avec son entourage autour de l'action entrepreneuriale. Au contraire, dans une logique d'individualisme méthodologique, le chercheur se limite à appréhender les éléments de l'action entrepreneuriale comme des objets autonomes. Encore une fois, quelle que soit l'orientation prise, les différentes recherches en entrepreneuriat ont montré chacune leurs limites. Aujourd'hui, nous voyons bien les limites qui incitent à envisager l'entrepreneuriat autrement et notamment à l'envisager par l'action afin de rassembler ce qui est éparé en donnant du sens aux recherches qui se développent dans le domaine. Il conviendrait donc de ne pas continuer à agir comme l'ivrogne qui s'obstine à ne chercher ses clés que sous le lampadaire, car c'est le seul endroit qui soit éclairé. Nous gagnerons à faire évoluer notre regard et nos pratiques de recherche. Nous devons transformer notre façon de voir les choses pour développer des connaissances sur l'action et non plus uniquement sur l'entrepreneur ou sur le résultat de ses actions. Il ne s'agit pas de considérer que les approches dites « classiques » n'ont pas lieu d'être. Elles correspondent à un certain type de recherche amenant un certain type de connaissances. Un autre cadre de recherche autour de l'action entrepreneuriale pourra amener d'autres connaissances qui seront, à n'en pas douter, complémentaires à celles existantes et ouvriront des voix nouvelles de recherche en entrepreneuriat.

2. De nouvelles perspectives pour sortir du paradoxe de l'action en entrepreneuriat

Dans cette seconde partie, nous proposons de répondre aux trois hypothèses implicites présentées dans la première partie. Ainsi montrerons-nous qu'il est possible, pour aborder l'entrepreneuriat, d'appréhender l'action comme élément fédérateur permettant de rapprocher l'entrepreneur et le résultat de ses actions. Nous proposons par la suite de mobiliser le réel expérimenté en lieu et place du réel unique habituellement mis en œuvre dans les recherches en entrepreneuriat. Enfin, à la place de l'individualisme méthodologique, nous

envisageons d'utiliser une perspective holistique. Au final, il est possible de s'affranchir du paradoxe de l'action en proposant un regard différent sur l'entrepreneuriat.

2.1. L'action pour dépasser l'hypothèse implicite entre l'entrepreneur et le résultat de ses actions

L'« action » est un concept clé pour bon nombre de domaines en sciences humaines et sociales (Joas, 1996). Dans ces disciplines, la conception d'une « théorie de l'action », que ce soit, par exemple, dans la philosophie, la sociologie, l'ergonomie, l'anthropologie, constitue un élément central de la réflexion. Il s'agit donc non seulement de s'intéresser à la conception d'une théorie de l'action dans le domaine de la recherche en entrepreneuriat mais aussi, de façon concomitante, de s'interroger sur la place de l'action dans les pratiques entrepreneuriales et sur le développement de la recherche en entrepreneuriat. En effet, même si l'action est omniprésente dans la recherche en entrepreneuriat, peu de travaux ont porté sur la conception d'une théorie de l'action y afférente (Bréchet et Desreumaux, 2010). Cette question de la place de l'action dans la recherche en entrepreneuriat semble importante pour la poursuite du débat et du développement de la connaissance dans le domaine de l'entrepreneuriat. Plus précisément, en reprenant la posture pragmatiste (Dewey, 1938), la discussion se place principalement sur le terrain des liens entre connaissance et action dans le domaine de l'entrepreneuriat. Des voies nouvelles de recherche sont déjà visibles comme l'approche par les processus (Gartner, 1990 ; Steyaert, 2007 ; Steyaert et Landström, 2011 ; Moroz et Hindle 2012), la cognition entrepreneuriale (Grégoire, Corbett et McMullen, 2011 ; Grégoire, Cornelissen, Dimov et Van Burg, 2015) ou encore l'effectuation (Arend, Sarooghi et Burkemper, 2015). Le point commun que l'on peut trouver entre ces différentes approches est le virage pragmatique que prend la recherche en entrepreneuriat, comme le souligne Marchesnay (2012). Ainsi, « loin d'être anti-théorique, [le pragmatisme] préconise une théorie de la connaissance "utile", fondée sur la nécessaire adéquation entre le réel tel qu'il est perçu par l'individu, et les schèmes mentaux qu'il convoque pour prendre une décision qu'il jugera "satisfaisante", au vu et à l'instant de la situation » (Marchesnay, 2012, p. 98). Ce retour au pragmatisme n'est pas neutre. Il favorise la sortie de la dimension normative de l'entrepreneuriat pour nous amener à nous confronter à l'action entrepreneuriale. L'action (re)devient l'élément central de la connaissance en permettant de rapprocher à travers elle l'entrepreneur et le résultat de ses actions. L'autre intérêt de s'inscrire dans le pragmatisme est le fait que les projections de l'entrepreneur se caractérisent par une identification des implications pratiques qu'elles peuvent avoir. Ainsi, très clairement, décision et action sont-elles à nouveau reliées.

Il s'agit donc d'éviter l'érection de barrières qui risquent de graver dans le marbre la dichotomie de l'action évoquée précédemment et d'empêcher la recherche en entrepreneuriat de s'engager dans d'autres voies, dont celle de la théorie de l'action entrepreneuriale. Toutefois, les tentatives pour considérer l'entrepreneuriat à travers la perspective d'une théorie de l'action restent limitées comme nous avons pu l'évoquer précédemment. À ce stade de la réflexion, citons les travaux de Bréchet, Desreumaux et Schieb-Bienfait (2009) pour qui « les réductionnismes économique et sociologique dominants font peu de place à l'action collective et à son émergence » (Bréchet, Desreumaux et Schieb-Bienfait, 2009, p. 37). En conséquence, « la figure de l'entrepreneur peine [...] à exister sur un plan théorique fondamental » (Bréchet, Desreumaux et Schieb-Bienfait, 2009, p. 37). Bien que ces travaux restent minoritaires, nous nous inscrivons dans cette veine car, nous semble-t-il, ils sont porteurs de voies de recherche prometteuses pour la compréhension de l'entrepreneuriat.

En mettant l'action au centre de nos réflexions de nouvelles connaissances émergent. Ces connaissances portent sur des thèmes de recherche connus avec un angle de compréhension différent comme les travaux sur la notion de risque et d'incertitude (Wiltbank, Dew, Read et Sarasvathy 2006), les travaux considérant les opportunités comme une construction de l'entrepreneur et non comme une réalité objective donnée (Chiles, Bluedorn et Gupta, 2007) ou encore ceux portant sur la conception de la vision par l'entrepreneur (Schmitt, 2015). Ces connaissances peuvent aussi porter sur des thématiques nouvelles comme par exemple les travaux portant sur la notion de contexte (Welter, 2011), sur la notion de situation (Schmitt, 2009, 2020) pour comprendre l'entrepreneuriat dans sa globalité, c'est-à-dire dans une relation entre l'entrepreneur et son environnement. Le projet de recherche s'inscrivant dans une théorie de l'action entrepreneuriale paraît aujourd'hui essentiel si nous souhaitons faire avancer notre domaine de recherche.

2.2. Le réel expérimenté pour sortir de l'hypothèse implicite du réel unique

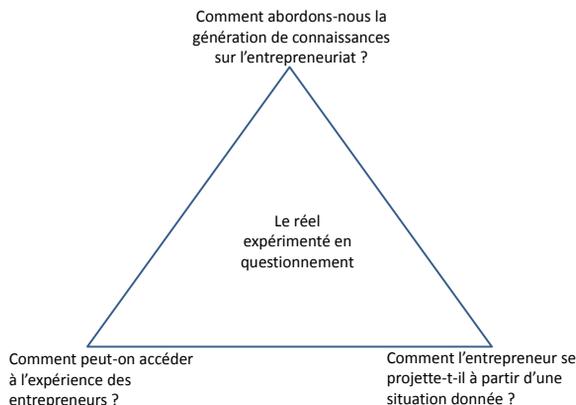
Derrière cette notion de réel expérimenté, il convient de s'interroger sur le rapport au réel dans l'abord de l'action entrepreneuriale. Cela revient à s'interroger sur la posture épistémologique des recherches en entrepreneuriat. Bien souvent, dans les recherches en entrepreneuriat, la posture épistémologique du chercheur est considérée comme une donnée qui ne sera pas discutée et s'inscrit très largement dans l'hypothèse implicite du réel unique évoqué précédemment. Parler d'entrepreneuriat ne doit pas dispenser le chercheur de porter une réflexion épistémologique sur sa recherche. En réponse à l'hypothèse implicite d'existence d'un réel unique porté par un cadre épistémologique renvoyant à un positionnement épistémologique positiviste, nous proposons d'envisager le réel de façon expérimentée pour comprendre l'action. En nous appuyant sur le principe du pragmatisme, selon lequel la vérité n'existe pas, mais elle se révèle par l'expérience, nous nous référons simultanément aux perspectives fondatrices du paradigme épistémologique constructiviste téléologique (PECT) (von Glasersfeld, 1984) et, notamment, aux deux premières hypothèses qui renvoient directement à la notion de réel expérimenté de l'action (Le Moigne, 1995).

« **H1** : Le PECT postule l'existence d'un réel expérimenté par des humains sans se prononcer sur l'existence ou la non-existence d'un réel unique tel qu'il est ou pourrait être en lui-même, en dehors de toute expérience humaine.

H2 : Le réel expérimenté par un humain est connaissable. En revanche, un humain ne peut pas connaître rationnellement un monde réel au-delà de l'expérience qu'il en a ».

Si le réel expérimenté par les entrepreneurs permet de développer des connaissances sur l'entrepreneuriat, de nouvelles questions se posent alors aux chercheurs. Elles peuvent se résumer par les trois orientations suivantes (figure 2) :

- Comment permettons-nous la construction et le développement de connaissances en lien avec l'entrepreneuriat ? À travers l'idée de réel expérimenté, il convient de considérer que les produits issus de la recherche sont des construits à partir des représentations de l'entrepreneur et/ou des acteurs de l'entrepreneuriat. Cela dit, il semble plus que nécessaire de sortir de la logique linéaire où la

Figure 2. Le réel expérimenté pour comprendre l'action entrepreneuriale

production scientifique est le reflet de la réalité. Les analyses et les conclusions à partir des données et des informations du terrain doivent faire l'objet d'une confrontation avec les acteurs du terrain. La relation entre le réel expérimenté et le chercheur doit être envisagée de façon circulaire et itérative dans une perspective non plus descriptive ou explicative, mais cette fois compréhensive où l'idée est de comprendre le sens, le fonctionnement et la nature de l'action entrepreneuriale. Les méthodologies favorisant les allers-retours entre l'entrepreneur et/ou les acteurs de l'entrepreneuriat, ainsi que le chercheur existant, quoique largement marginales dans le domaine de la recherche en entrepreneuriat. Citons par exemple les travaux portant sur les cartes cognitives (Cossette, 2001 ; Cloutier, Cueille et Recasens, 2014) et les travaux s'inscrivant dans une logique de recherche-action au sens large³ (Jouison-Laffitte, 2009 ; Ben Mahmoud-Jouini, Paris et Bureau, 2010).

- Si seule l'expérience humaine est accessible, comment appréhende-t-on l'expérience des entrepreneurs ? Cette question renvoie aux moyens de connaître ce réel expérimenté de l'action. Alors que la majorité des recherches en entrepreneuriat s'appuient essentiellement sur des collectes de données *a posteriori* (Hlady Rispal et Jouison-Laffitte, 2015), il convient de s'intéresser, comme évoqué précédemment, à des méthodologies qui font la part belle à l'action entrepreneuriale et donc aux expériences développées par les entrepreneurs en situation (Schmitt 2009, 2020). Dans cette perspective, la recherche en entrepreneuriat gagnerait à côté de collectes de données *a posteriori* à mobiliser des méthodes permettant d'être en lien avec l'action. La proposition de recherche de Ben Mahmoud-Jouini, Paris et Bureau (2010) va par exemple dans ce sens. L'idée d'une recherche-accompagnement permet d'être en lien avec l'action en situation. De façon générale, à l'instar de David (2000), il conviendrait de considérer la recherche-action comme la forme la plus aboutie en termes de méthodologie de recherche par rapport aux méthodologies de recherche traditionnellement mobilisées.

3. Recherche-intervention, recherche ingénierique...

- Comment l'entrepreneur se projette-t-il à partir d'une situation donnée ? Cette question est tout particulièrement intéressante pour la recherche en entrepreneuriat. Elle marque le passage des questions basées sur le « quoi ? » à des questions basées sur le « comment ? ». Cela signifie que l'objectif de la recherche en entrepreneuriat n'est plus uniquement de partir de l'existant mais aussi de partir d'une situation souhaitée⁴. Ainsi la recherche en entrepreneuriat se trouve-t-elle au centre des problématiques liées au changement organisationnel. Cette conséquence permet de considérer l'entrepreneuriat sous des angles originaux comme ceux de l'apprentissage organisationnel, des activités à projets ou encore de l'adaptation continue. Dans cette perspective, l'entropie des systèmes devient la règle et la néguentropie le moyen d'organiser les systèmes ouvrant la porte à des équilibres dynamiques (Steyaert, 2007). Au final, il est question d'action organisée (Pesqueux, 2015).

Au sein de la littérature en management, les auteurs qui s'inscrivent dans les épistémologies constructivistes s'accordent à dire que les réponses apportées à la question du « Comment ? » se trouvent dans le système de représentation des acteurs, c'est-à-dire dans leurs convictions, leurs croyances, leurs habitudes... (Le Moigne, 1977 ; Avenier, 2007), ainsi que dans celui des parties prenantes de l'écosystème qui exercent une influence sur l'entrepreneur. Les représentations sont donc essentielles dans l'accès par le chercheur à l'expérience des entrepreneurs pour comprendre l'action entrepreneuriale. Pour Simon (1996), les représentations issues de notre expérience sont en relation non seulement avec le but visé par ce développement de représentation (autrement dit la finalité⁵) mais aussi avec des moyens mobilisés dans lesquels s'inscrivent cette construction de représentation (les moyens mis en œuvre en situation) et l'intentionnalité (le sens inconscient et initial de nos actions). Le travail de modélisation au sens de Le Moigne (1977) peut être envisagé comme une réponse pertinente pour aborder ces représentations et donc le réel expérimenté dans le domaine de l'entrepreneuriat. L'idée de modélisation ne consiste pas seulement en des formes de compréhension intelligible d'une situation comme l'entrepreneuriat, en rendant compte des fonctions et des fonctionnements de celle-ci, mais aussi en l'explicitation du point de vue de celui qui modélise (ici le chercheur) aux acteurs en lien avec la situation entrepreneuriale (Schmitt, 2009, 2020).

2.3. Le holisme comme réponse à l'hypothèse implicite de l'individualisme méthodologique

La volonté de sortir de l'individualisme méthodologique dans lequel la recherche en entrepreneuriat s'est édiflée n'est pas forcément une posture nouvelle (Steyaert, 2007). Les travaux de Bygrave et Hofer (1991) avaient, en leur temps, ouvert une belle brèche en introduisant une perspective holistique dans les recherches en entrepreneuriat. Cette brèche a été aussi exploitée par les approches interactionnistes notamment (Johannisson, 1995 ; Steyaert et Landström, 2011) et celles basées sur les processus entrepreneuriaux (Steyaert, 2007 ; Moroz et Hindle, 2012). Pas assez mobilisés, ces travaux méritent qu'on s'y intéresse de plus près. L'objectif premier est de sortir de l'abstraction de l'*homo oeconomicus* et de

4. On retrouve ici la notion de conception chère à Simon (1996) et développée plus bas dans l'article.

5. Il faut comprendre la finalité comme un sens vers lequel on tend par rapport à une intentionnalité et non un objectif fixe et clairement exprimé.

favoriser une prise de conscience de la globalité des situations dans lesquelles se trouve l'entrepreneur. En effet, plus que l'entrepreneur, l'action de l'entrepreneur apparaît comme une nouvelle boîte noire que les chercheurs doivent parvenir à ouvrir et à sonder. S'orienter vers une approche holistique de l'entrepreneuriat a notamment pour intérêt de considérer l'entrepreneur dans une globalité, implicite et explicite. Ainsi l'entrepreneur se définit-il en situation à travers les relations avec les autres dans un contexte d'interdépendance et non par lui-même. Dans ce sillage, le holisme peut être compris comme l'explication d'une situation en tant qu'ensemble indivisible. Comme l'entrepreneur est lié au tout dont il fait partie, le système qu'il forme avec son environnement possède des caractéristiques inhérentes à sa totalité, ainsi que des propriétés non déductibles de celles de ses éléments. Dans cette perspective, l'*homo oeconomicus* n'a de sens que dans le cadre d'une réflexion basée sur l'individualisme méthodologique. L'action entrepreneuriale apparaît alors comme la possibilité de comprendre cette globalité dans la mesure où l'action ne se résume pas simplement à l'entrepreneur, mais englobe les acteurs de l'écosystème, leurs représentations en situation, les artefacts de gestion en lien avec l'action...

Dans la lignée des travaux de Bygrave et Hofer (1991), l'approche sociologique de l'entrepreneuriat a permis de continuer d'aller dans ce sens sans que pour autant beaucoup d'autres recherches viennent s'inscrire dans cette logique. La synthèse proposée par Zafirovski (1999) montre bien cette volonté de distinguer l'individualisme méthodologique issu de l'approche économique de l'entrepreneuriat de l'approche sociologique, laquelle se veut plus holistique. En somme, l'entrepreneur est un être social comme tout le monde. Il se conforme à des normes sociales qui relèvent de son propre environnement social. Ces normes renvoient à la famille, aux amis, au domaine d'activité, à la création d'entreprise, aux financeurs, aux clients, aux fournisseurs, aux partenaires... (Uzzi, 1996). Deux niveaux sont souvent mis ici en évidence. Le premier correspond à l'environnement dans lequel l'entrepreneur évolue quand il entre dans une logique de création d'entreprise. Par exemple, la perception de la réussite peut être différente d'un milieu social à un autre. Le second renvoie à la construction de son environnement social en raison du développement et de la compréhension de ses normes, renvoyant à la notion de capital social⁶ empruntée à Bourdieu (1980, pp. 2-3). Partant de cette idée de capital social, un grand nombre de recherches se sont centrées sur la notion de réseau, comme on peut le constater dans la communauté anglophone, avec les travaux du sociologue américain Granovetter (1985), et dans la communauté francophone, avec les travaux de Julien (2005), montrant notamment l'importance de l'information et de la diffusion d'information à travers un flux d'échanges sociaux qui sont à l'origine de ses réseaux. Il importe de préciser que ces normes sociales sont nombreuses et en constante évolution. Leurs différences proviennent de paramètres variés, tels que le milieu social générant des normes sociales ou encore la localisation géographique générant, pour leur part, des normes culturelles.

De façon plus actuelle et dans la continuité de ces différents travaux, les recherches portant sur la situation entrepreneuriale mettent en avant le holisme pour comprendre la complexité de l'entrepreneuriat. Ainsi, comme le souligne Suchman (1987), « mieux vaut étudier comment [les entrepreneurs] utilisent leurs circonstances pour effectuer une action

6. L'idée de capital social se comprend comme « l'ensemble des ressources qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées, d'intercommunications et d'interconnaissances ; ou en d'autres mots, qui sont liées à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas dotés de propriétés communes [...], mais sont aussi unies par des liaisons permanentes et utiles ».

intelligente », plutôt que de couper l'entrepreneur de ses circonstances. Il convient de prendre en compte les circonstances de l'action. On parlera alors d'action « située » (Dew *et al.*, 2015). À partir des travaux de Barwise (1989) dans le domaine de la théorie des situations, force est de constater que s'abstraire des circonstances de l'action renvoie à une perspective causale alors qu'il semble plus efficient de privilégier une perspective holistique afin de rendre compte de l'expérience des entrepreneurs. Cette situation n'est pas donnée, elle est construite par l'entrepreneur en action, en fonction de son intentionnalité et du futur souhaité. La situation est évolutive dans le temps. Une situation entrepreneuriale est vue comme une construction ciblée, façonnée par l'entrepreneur et le fruit d'une relation que le sujet entretient avec le monde par ses actions, où le sujet se construit, construit des artefacts, construit du sens et participe à la construction d'autrui en relation avec la situation » (Schmitt, 2009, p. 16). Le sens se construit en situation d'action. Il n'est pas dans les situations. La notion de situation entrepreneuriale semble correspondre à un maillon manquant dans la compréhension de l'action entrepreneuriale. Voire, cette notion ne pouvait pas exister dans une perspective d'individualisme méthodologique dans la mesure où les interactions et l'incertitude de l'entrepreneur avec son contexte ne sont pas prises en compte. Une situation entrepreneuriale est donc par nature holistique. Comme toute personne appréhendée dans une perspective holistique, l'entrepreneur ne peut être dissocié de la situation, encore moins de son action. Le sens des situations est construit par des actes d'interprétation de l'entrepreneur en interaction avec son environnement. L'entrepreneur constitue véritablement la situation dans laquelle il se trouve.

3. L'action entrepreneuriale pour sortir du paradoxe de l'action dans les recherches en entrepreneuriat

Si l'on retient les trois perspectives par rapport aux hypothèses implicites évoquées précédemment, il convient de s'interroger sur le cadre qui permettrait d'aborder l'action entrepreneuriale en prenant en considération non seulement l'expérience que l'entrepreneur se fait de l'action entrepreneuriale, mais aussi le holisme à travers les situations entrepreneuriales dans lesquelles l'entrepreneur est amené à évoluer. Comme nous avons pu l'affirmer, il existe dans la recherche en entrepreneuriat des bases sur lesquelles il est possible de s'appuyer, en l'occurrence des travaux récents comme l'effectuation (Sarasvathy, 2001, 2008 ; Arend, Sarooghi et Burkemper, 2015), le processus entrepreneurial (Steyaert, 2007 ; Moroz et Hindle 2012) ou encore l'action située (Schmitt, 2009 ; Welter, 2011 ; Dew, Grichnik, Mayer-Haug, Read et Brinckmann, 2015). Il convient donc de prolonger ce cadre pour nous focaliser sur l'action entrepreneuriale.

3.1. Définition et déterminants de l'action entrepreneuriale

L'action entrepreneuriale pourrait se définir par des actions dans lesquelles un entrepreneur évolue de façon adaptative et auxquelles il a accès à travers ses représentations d'une situation en interaction avec son contexte (acteurs de l'écosystème, artefacts de gestion...) à partir d'un futur souhaité en fonction de son intentionnalité⁷, de ses moyens et de

7. Il convient de ne pas confondre l'intentionnalité avec l'intention entrepreneuriale qui, elle, renvoie à une approche behavioriste de l'entrepreneuriat où le comportement de l'entrepreneur peut être prédit (Shapero et Sokol, 1982 ; Bird, 1988 ; Krueger et Carsrud, 1993).

ses fins. Dans la perspective des travaux de Suchman (1987), il ne s'agit plus non plus de développer des recherches essayant d'abstraire l'action de l'entrepreneur de ses circonstances et de la représenter comme un plan rationnel, mais plutôt d'appréhender la manière dont les entrepreneurs organisent leur action pour effectuer une action intelligente. Derrière cette définition, les trois nouvelles perspectives, l'action, le réel expérimenté et le holisme deviennent des hypothèses explicites d'un regard nouveau sur la recherche en entrepreneuriat. C'est l'objet des paragraphes suivants.

Cette conception considère l'action entrepreneuriale comme un construit humain situé et finalisé à travers les représentations des humains, en l'occurrence celles de l'entrepreneur. L'action entrepreneuriale est vue comme une construction ciblée de l'entrepreneur en relation avec son environnement (personnes et artefacts) par ses actions. Cette relation à autrui est importante au niveau de l'action entrepreneuriale. Comme toute personne, l'entrepreneur ne peut se dissocier ni de lui-même ni de son action en situation. L'entrepreneur et l'action participent au développement de la situation entrepreneuriale par adaptation de l'intentionnalité de celui-ci (Berglund, 2007 ; Steyeart, 2007) et de ses actions à son contexte (Welter, 2011). L'action entrepreneuriale peut apparaître comme un maillon manquant dans la compréhension du phénomène entrepreneurial. En s'appuyant sur les travaux de Suchman (1987), il convient de préciser que les actions, les interactions et leurs dynamiques jouent donc un rôle important pour comprendre l'entrepreneuriat (Venkataraman, Sarasvathy, Dew et Forster, 2012). L'action devient dans ce sillage même une nouvelle grille de lecture de l'entrepreneuriat.

Concernant le réel expérimenté, l'action entrepreneuriale s'inscrit dans un cadre épistémologique constructiviste. L'intérêt de ce positionnement réside dans le fait de nous intéresser à la connaissance issue du réel expérimenté des acteurs de l'organisation et, dans notre cas, aux représentations de l'entrepreneur et aux représentations des parties prenantes de l'écosystème de l'entrepreneur. Comme évoqué dans la définition de l'action entrepreneuriale, le réel expérimenté s'inscrit dans une dimension temporelle forte (Urban et Zuchella, 2011). Du point de vue temporel, la particularité de l'action entrepreneuriale est le lien tissé entre la situation future souhaitée et la situation actuelle. Ce lien entre futur et présent renvoie à la notion de conception développée par Simon (1969), où « concevoir correspond à la capacité d'imaginer des dispositions visant à changer une situation existante en une situation préférée » et où la capacité d'imaginer est le point de départ de l'action entrepreneuriale. À travers la relation entre le présent et le futur, l'action entrepreneuriale est envisagée comme l'ensemble des circonstances dans lesquelles l'entrepreneur se trouve, mais aussi des desseins de l'entrepreneur, notamment au travers de sa vision (Filion, 1991). Se retrouve ici aussi l'importance de l'intentionnalité évoquée par Berglund (2007), c'est-à-dire de la prise de conscience de l'entrepreneur de sa capacité d'orienter ses actions vers un objet à construire à partir d'un écosystème constitué des parties prenantes de son projet. Cette notion renvoie à l'expérience de l'action de l'entrepreneur et s'inscrit dans une perspective phénoménologique. Au final, le rôle du chercheur s'en trouve modifié, l'objectif étant de pouvoir « accéder » à l'expérience de l'entrepreneur notamment à travers ses représentations. Toutefois, trop souvent les travaux portant sur l'entrepreneuriat s'inscrivent essentiellement dans une temporalité linéaire et conventionnelle du temps allant du passé au futur en passant par le présent. Dans cette perspective, les démarches entrepreneuriales mises en place correspondent à une transposition du passé ou présent dans le futur. Ce que nous retrouvons bien souvent dans les études de marché, dans les projections financières ou plus généralement dans le plan d'affaires. Cela renvoie à ce que Sarasvathy

(2001) appelle les logiques divinatoires. Étrangement, à écouter les entrepreneurs, il existe une autre relation au temps que la recherche a du mal à prendre en compte : le temps va du futur au présent dans une perspective itérative. C'est dans l'idée et plus clairement encore dans l'opportunité d'affaires, donc la projection d'un futur souhaité, que l'on peut comprendre par l'action l'intentionnalité de l'entrepreneur. Il est donc possible d'avancer « que ce n'est pas le passé, mais le futur, qui détermine le présent » (Watzlawick, 2000). Nous ne sommes pas dans une linéarité inversée où le futur fait évoluer le présent, nous sommes dans une interaction dynamique, au sens de Suchman (1987), permettant aussi au présent en retour de pouvoir influencer le futur notamment par les actions mises en place. Dans cette perspective, l'action entrepreneuriale peut être considérée « comme la mise en ordre et l'organisation d'un monde constitué par nos expériences » (Glaserfeld, 1984, p. 41). Ainsi la problématique de recherche de l'entrepreneuriat évolue-t-elle pour se porter sur l'action de l'entrepreneur en lien avec son rapport au monde dans une perspective de construction de sens au sens de Weick (1999) ou de construction de problème au sens de Dewey (1938). Ce sens correspond à la cohérence du projet envisagé à la lumière du futur souhaité et de l'intentionnalité de l'entrepreneur. Ce sens doit être partagé avec les parties prenantes de son écosystème. L'action entrepreneuriale, comme évoqué précédemment, apparaît alors comme un processus néguentropique. Cela signifie qu'il n'y a pas de sens *a priori* et que le sens est construit par l'entrepreneur à partir d'une situation existante. Ainsi, si la logique de résolution de problèmes prévaut dans une approche rationnelle de l'entrepreneuriat, c'est bien une logique de problématisation (Suddaby, Hardy et Huy, 2011) qui a cours dans une approche des situations entrepreneuriales. Toutefois, nous pouvons faire le constat que les démarches et les outils en lien avec la logique de problématisation sont peu importants à la différence des démarches et des outils dédiés à la résolution de problèmes. On peut comprendre ainsi une partie des difficultés des entrepreneurs du fait que l'entrepreneuriat est plus portée, au sein de notre société, sur la résolution de problèmes que sur la problématisation. Problématiser nécessite une réelle prise de conscience de l'entrepreneur de son environnement, des artefacts qu'il produit et de lui-même. En nous appuyant sur les travaux de Suchman (1987), il est possible de considérer que ces artefacts jouent un rôle important entre l'entrepreneur et son environnement. Les artefacts cristallisent en effet l'intentionnalité de l'entrepreneur, le sens qu'il donne à l'action et qu'il propose à son environnement.

Ainsi de nouvelles perspectives de recherche s'ouvrent-elles à la communauté scientifique dans le domaine de l'entrepreneuriat comme les situations entrepreneuriales, l'intentionnalité dans une perspective phénoménologique, l'entrepreneuriat comme processus néguentropique, la problématisation ou encore la place des artefacts en entrepreneuriat.

3.2. Des perspectives méthodologiques pour dépasser le paradoxe de l'action

La mathématisation qui se développe ces dernières années dans le domaine du management en général et de l'entrepreneuriat en particulier donne certes les moyens d'une plus grande scientificité, mais ne permet pas ou en tout cas permet faiblement d'aborder le réel expérimenté dans une perspective holistique, autrement dit de se saisir de l'action entrepreneuriale. On trouve donc ici aussi une des raisons de l'absence de travaux portant sur l'action entrepreneuriale : les méthodes dites scientifiques et, notamment quantitatives, se limitent à comprendre l'entrepreneuriat à travers une recherche de causes, saucissonnant

du coup l'action entrepreneuriale, et à travers la recherche d'une vérité cachée qui se donnerait à voir par l'utilisation des mathématiques. Certains vont jusqu'à dire que « les mathématiques sont souvent comme des syllogismes de la scolastique : on retrouve à la fin ni plus ni moins que les idées que l'on y a mises au début » (Lyotard, 1954, p. 35). Il convient donc de dépasser les données immédiates qui ne font que participer à une connaissance objective de l'entrepreneuriat à travers la recherche d'un réel unique. Lyotard parlait déjà en 1954 « d'une crise de l'objectivisme » (p. 34). Derrière cette crise, deux possibilités s'offrent à la recherche en entrepreneuriat, qui sont toutes les deux inappropriées. Soit on utilise des méthodes issues du réel unique pour aborder le réel expérimenté de l'action entrepreneuriale, dans ce cas les méthodes ne sont pas appropriées pour comprendre l'action entrepreneuriale ; soit la recherche en entrepreneuriat comprend cette illusion par rapport aux méthodes mobilisées et, dans ce cas, elle renoncerait à étudier le subjectif avec des méthodes dédiées à l'objectif. De la sorte, l'action entrepreneuriale n'est pas abordée. Actuellement, au niveau de la recherche en entrepreneuriat, nous sommes dans ce dernier cas de figure.

Pourtant, des perspectives méthodologiques existent. Nous en avons retenu deux principalement. La première perspective est de considérer que le chercheur travaille sur les représentations des entrepreneurs. Il est donc nécessaire que les résultats de nos recherches fassent l'objet d'échanges avec les entrepreneurs. Sinon, cela amènerait à penser que le chercheur est capable de comprendre l'expérience de l'entrepreneur quasiment sans interaction avec celui-ci. Il ne faut pas oublier que les résultats obtenus par les chercheurs ne sont que des représentations issues de représentations (Verstraete, 1997). Ainsi les connaissances générées par le chercheur doivent-elles être envisagées de façon située (Avenier, 2007). Le travail du chercheur dans une perspective épistémique (Martinet, 2000) est de confronter ses résultats à d'autres terrains pour les mettre en perspective et non de chercher une généralité en les agrégeant. Cette perspective se retrouve dans les recherches-actions évoquées précédemment comme dans la recherche présentée menée par Ben Mahmoud-Jouini, Paris et Bureau (2010). Ainsi soutenons-nous qu'il est possible de faire de la recherche en entrepreneuriat à partir d'un seul cas permettant de générer une connaissance située qui pourra par la suite devenir générique par les travaux de ce même chercheur dans d'autres situations et surtout par les travaux d'autres chercheurs dans d'autres situations. La seconde perspective méthodologique renvoie au fait de retenir que le réel expérimenté ouvre une fenêtre intéressante dans la mesure où l'action entrepreneuriale n'est pas que le fruit de l'entrepreneur. En effet, en situation, l'ensemble des parties prenantes de la situation est en lien avec le réel expérimenté comme le rappelle la méthode phénoménologique (Meyor, 2007). Dans cette perspective, la réalité est considérée comme multiple et le chercheur a pour finalité la construction du monde par ses parties prenantes. Il n'est pas là pour interpréter mais pour instaurer un dialogue entre lui et ceux qui sont en lien avec l'action entrepreneuriale. Tout d'abord, parce qu'eux-mêmes ont une expérience en situation. Ainsi est-il nécessaire de prendre en considération le réel expérimenté du financeur, de l'accompagnateur, du client, du fournisseur... Ensuite, ces parties prenantes ont une interaction avec l'entrepreneur. Il est intéressant dans cette perspective de confronter les expériences de chacun par rapport à la situation. Ce type de recherche n'est pas présent dans le domaine de l'entrepreneuriat. Par exemple, les travaux sur l'effectuation (Sarasvathy, 2001) basés sur des études cliniques négligent l'interaction en situation comme le préconisent Arend, Sarooghi et Burkemper (2015). Il conviendrait donc de pouvoir expérimenter de nouvelles méthodologies qui soient plus en phase avec l'action entrepreneuriale (Schmitt et Julien, 2020).

3.3. Des voies nouvelles de recherche pour aborder l'action entrepreneuriale à travers une posture originale du chercheur : le tiers-inclus

Alors que la relation au monde dans une posture positiviste correspond à la perception directe de la réalité comme vérité absolue, la posture constructiviste à travers le holisme et le réel expérimenté de l'action entrepreneuriale nous mène vers une tout autre posture : celle d'une vérité multiple et en constante évolution. Pour reprendre à nouveau une perspective phénoménologique à notre profit, nous dirons qu'il n'y a pas d'expérience vraie. « La vérité s'éprouve toujours et exclusivement dans une expérience actuelle [...]. Il n'y a donc pas une vérité absolue, postulat commun du dogmatisme et du scepticisme ; la vérité se définit en devenir comme révision, correction et dépassement d'elle-même » (Lyotard, 1954, p. 38). La vérité n'est pas un objet, mais un mouvement. Elle n'existe donc que si le mouvement est effectué par la personne concernée par la connaissance de la vérité, en l'occurrence ici le chercheur. Plus largement, à travers des méthodologies en lien avec l'action (David, 2000 ; Savall et Zardet, 2004), il s'agit de sortir de la logique dans laquelle s'est enfermée la recherche en entrepreneuriat à travers ce qu'il convient d'appeler le tiers exclu. Celui-ci s'inscrit dans la logique aristotélicienne où le tiers (ici le chercheur) est surtout envisagé au regard de l'expertise qu'il peut apporter à l'entrepreneur. Néanmoins, il existe une autre logique qui peut être qualifiée de non aristotélicienne et qui incite la recherche en entrepreneuriat à opérer une prise de conscience et à adopter un regard réflexif permettant de chercher le sens de l'expérience des acteurs de la situation à l'aide « des yeux » du chercheur. Celui-ci va alors rendre compte de cette expérience à ces acteurs mêmes. Il s'agit d'y voir le passage du tiers exclu au tiers inclus où, pour aborder l'action entrepreneuriale dans une perspective holistique à partir du réel expérimenté, il est nécessaire que le chercheur puisse être en lien avec son terrain de recherche et non qu'il s'efface comme le préconisent les postures méthodologiques relevant d'une épistémologie positiviste. Il existe déjà des recherches qui vont dans ce sens : Jouison-Laffite (2009), Nobile (2013), Duymedjian, Germain, Ferrante et Lavissière (2016). Comme évoqué précédemment, elles restent toutefois marginales et isolées. De plus, comme la recherche en entrepreneuriat n'est pas prolifique en matière de méthodes portant sur le réel expérimenté et, plus généralement, sur l'action entrepreneuriale, il conviendrait de s'ouvrir à d'autres disciplines pour voir comment il est possible, pour un chercheur, de travailler sur l'expérience des entrepreneurs. Que ce soient l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967), les conduites de projets (Boutinet, 1993) ou encore le processus de construction identitaire (Dubar, 1996), l'autoconfrontation (Theureau, 1992), l'entretien d'explicitation (Vermersch, 1994), etc., il y a bien des pistes de réflexion qu'il serait intéressant d'explorer pour mieux ancrer l'action entrepreneuriale dans la recherche en entrepreneuriat.

C'est pourquoi un changement de regard épistémologique et méthodologique nous semble indispensable pour le développement d'une recherche s'inscrivant dans l'action entrepreneuriale. De ce point de vue, nous nous rangeons derrière la position de von Foerster (2000) selon qui « si le principe fondamental du discours scientifique exige la séparation entre observateur et observé, il est de notre devoir de le transgresser » (p. 62). Il est donc important de favoriser le lien entre action entrepreneuriale, réel expérimenté et holisme, et d'assurer la mise en harmonie de ces trois éléments par le chercheur à l'égard des acteurs de l'action entrepreneuriale. Le chercheur joue alors de traducteur entre les différents acteurs de l'action entrepreneuriale (Steyaert, 2007). Il s'agit donc de favoriser le lien entre connaissance et pratiques, ainsi que le lien entre chercheurs et praticiens afin de pouvoir éprouver la cohérence de l'action entrepreneuriale.

Conclusion

L'objectif de cette réflexion aura été de s'interroger sur la place donnée à l'action dans la recherche en entrepreneuriat. Notre constat est donc le suivant : paradoxalement la présence de l'action est marginale dans la recherche en entrepreneuriat. Pourquoi paradoxalement ? Tout simplement, parce que nous avons affaire à un domaine de recherche qui croit s'intéresser à l'action des entrepreneurs, alors que globalement les recherches portent sur l'entrepreneur ou sur les résultats de ses actions (Corbett et Katz, 2012). Pour comprendre ce paradoxe, dans une première partie, nous avons mis en exergue trois hypothèses implicites qui ont participé à la structuration de la recherche en entrepreneuriat : l'hypothèse implicite de séparation entre l'action de l'auteur de l'action, l'entrepreneur, et les résultats de son action, l'hypothèse implicite de la prégnance du réel unique qui est observable de façon objective par des tiers-exclus, l'hypothèse implicite de l'individualisme méthodologique à travers laquelle la communauté scientifique considère qu'il est possible de comprendre un phénomène tel que l'entrepreneuriat à la lumière exclusive des individus et de leurs attitudes. Face à trois hypothèses implicites, nous avons cherché à proposer trois perspectives explicites qu'il conviendrait de travailler, ainsi qu'un cadre de réflexion autour de ce que nous proposons d'appeler l'action entrepreneuriale. En ce qui concerne les trois perspectives explicites, nous avons proposé, dans une deuxième partie, de considérer l'entrepreneuriat autour de l'action entrepreneuriale, du réel expérimenté et du holisme. Il s'agit notamment de s'intéresser à la construction d'une théorie de l'action en entrepreneuriat afin de pouvoir réunir les recherches qui abordent l'action entrepreneuriale. Du point de vue du réel expérimenté, il s'agit essentiellement de proposer un cadre épistémologique afin de pouvoir aborder l'action entrepreneuriale. Enfin, le holisme amène à considérer l'action entrepreneuriale comme un tout indivisible. La troisième et dernière partie permet de proposer un cadre unifié pour aborder l'action entrepreneuriale. Dans cette partie, nous avons proposé une définition de l'action entrepreneuriale, ainsi que les repères méthodologiques qui sont attachés à cette notion d'action entrepreneuriale. Enfin, nous avons fini notre argumentation en présentant des voies de recherches nouvelles pour la recherche en entrepreneuriat, notamment autour d'une posture particulière du chercheur, celle du tiers-inclus.

En somme, notre propos ne consiste pas à remettre en cause les recherches existantes. Il s'agit de montrer ses limites pour aborder certains types de recherche comme par exemple des recherches portant sur l'action entrepreneuriale. Cela signifie qu'à côté des recherches portant sur un réel unique et l'individualisme méthodologique, il est nécessaire de développer d'autres types de recherches portant sur un cadrage épistémologique différent. L'ambition est alors de pouvoir trouver un cadre unificateur pour les recherches qui revendiquent le fait d'être en lien avec l'action entrepreneuriale comme le propose Steyaert (2007) autour de son concept d'« *entrepreneurship* ». À la lumière de ces éléments, il semble que la recherche en entrepreneuriat soit à un tournant. L'objectif n'est pas, réaffirmons-le encore une fois, de dire qu'un type de recherche est supérieur à un autre type de recherche, mais bien de considérer que les deux types de recherches renvoient à des natures différentes de connaissances pour la recherche en entrepreneuriat.

Bibliographie

- AREND R. J., SAROOGHI H., BURKEMPER A. (2015), « Effectuation as effectual? Applying the 3E theory-assessment framework to a proposed new theory of entrepreneurship », *Academy of Management Review*, 40(4), 630-651.
- AVENIER M.-J. (2007). « Repères pour la transformation d'expérience en science avec conscience », dans Avenier, M.-J. et Schmitt, C. (dir.), *La construction de savoirs pour l'action* (pp. 140-170), Paris, L'Harmattan.
- BARWISE J. (1989), *The Situation in Logic*, Stanford, Center of the Study of Language Information.
- BEN MAHMOUD JOUINI, S., PARIS, T., BUREAU, S. (2010), « La recherche-accompagnement : entre accompagnement et recherche-intervention », *Revue de l'entrepreneuriat*, 9(2), 56-75.
- BERGLUND H. (2007), « Researching entrepreneurship as lived experience », dans Neergaard, H. et Ulhøi, J. (dir.), *Handbook of Qualitative Research Methods in Entrepreneurship* (pp. 75-93), Cheltenham, Edward Elgar.
- BHASKAR R. (1978), *A Realist Theory of Science*, Brighton, Harvester Press.
- BIRD B.J. (1988), « Implementing entrepreneurial ideas: The case for intention », *Academy of Management Review*, 13(3), 442-453.
- BOURDIEU P. (1980), « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3.
- BOUTINET J.-C. (1993), *Psychologie de la conduite à projet*, Paris, Presses universitaires de France.
- BRÉCHET J.-P., DESREUMAUX A. (2010), « Agir projectif, action collective et autonomie », *Management International*, 14(4), 11-21.
- BRÉCHET J.-P., DESREUMAUX A., SCHIEB-BIENFAIT N. (2009), « Les figures de l'entrepreneur dans une théorie de l'action fondée sur le projet », *Revue de l'entrepreneuriat*, 8(1), 37-54.
- BRÉCHET J.-P., SCHIEB-BIENFAIT N. (2011), « Logique d'action et projet dans l'action collective ; réflexions théoriques comparées », *Revue Finance, Contrôle, Stratégie*, 14(1), 101-129.
- BURRELL G., MORGAN G. (1979), *Sociological Paradigms and Organizational Analysis: Elements of the Sociology of Corporate Life*, Londres, Heinemann.
- BYGRAVE W. D., HOFER, C. W. (1991). « Theorizing about entrepreneurship », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 16(2), 13-23.
- CHILES, T. H., BLUEDORN, A. C., GUPTA, V. K. (2007), « Beyond creative destruction and entrepreneurial discovery : A radical Austrian approach to entrepreneurship », *Organization Studies*, 28, 467-493.
- CLOUTIER L., CUEILLE S., RECASENS G. (2014). « Mise à l'épreuve de la cartographie des concepts comme méthode intégrative d'identification et d'analyse d'un écosystème entrepreneurial », *Revue internationale P.M.E.*, 27(3-4), 15-49.
- CORBETT A. C., KATZ J. A. (2012), « Introduction: The Action of Entrepreneurs », dans Corbett A. C., Katz J. A. (dir.), *Entrepreneurial Action (Advances in Entrepreneurship, Firm Emergence and Growth)* (vol. 14, pp. ix-xix), Emerald Group Publishing Limited.
- COSSETTE, P. (2001). « A systematic method to articulate strategic vision: An illustration with a small business owner-manager », *Journal of Enterprising Culture*, 9(2), 173-199.
- DAVID A. (2000), « La recherche-intervention, cadre général pour la recherche en management ? », dans David, A., Hatchuel, A., Laufer, R., *Les nouvelles fondations des sciences de gestion* (pp. 193-214), Paris, Vuibert/FNEGE.

- DEWEY J. (1938), *Logic: The Theory of Inquiry*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- DEW N., GRICHNIK D., MAYER-HAUG K., READ S., BRINCKMANN J. (2015), « Situated Entrepreneurial Cognition », *International Journal of Management Reviews*, 17, 143-164.
- DUBAR C. (1996), *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- DUYMEDJIAN R., GERMAIN O., FERRANTE G., LAVISSIÈRE M.-C. (2016), *Le rôle de la rencontre entrepreneuriale dans l'émergence des opportunités*, 6^{es} Journées Doriot, Mons.
- FAYOLLE A., DEGEORGES J.-M. (2012), *Dynamique entrepreneuriale, le comportement de l'entrepreneur*, Bruxelles, De Boeck.
- FILION L.-J. (1991), « Vision and relations: Elements for an entrepreneurial metamodel », *International Small Business Journal*, 9(2), 26-40.
- FOERSTER H., VON (2000), « Éthique et cybernétique de second ordre », in Watzlawick P., Nardone G. (dir.), *Stratégie de la thérapie brève* (pp. 60-76), Paris, Seuil.
- GARFINKEL H. (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- GARTNER W. B. (1990), « What are we are Talking about when we Talk about Entrepreneurship », *Journal of Business Venturing*, 5(1), 15-29.
- GIROD-SÉVILLE M., PERRET V. (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche », in Thiéart R. A. (dir.), *Méthodes de recherche en management* (pp. 13-33), Paris, Dunod.
- GLASERSFELD E. VON (1984), « An introduction to radical constructivism », in Watzlawick, P. (dir.), *The Invented Reality* (pp. 17-40), New York, Norton.
- GLASERSFELD E. VON (2000), « La construction de la connaissance », in Watzlawick P., Nardone G. (dir.), *Stratégie de la thérapie brève* (pp. 34-48), Paris, Seuil.
- GRANOVETTER M (1985), « Economic action and social structure: The problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510.
- GREGOIRE D. A., CORBETT A. C., MCMULLEN J. S. (2011), « The cognitive perspective in entrepreneurship: An agenda for future research », *Journal of Management Studies*, 48(6), 1443-1477.
- GREGOIRE D. A., CORNELISSEN J., DIMOV D., VAN BURG E. (2015), « The mind in the middle: Taking stock of affect and cognition research in entrepreneurship », *International Journal of Management Reviews*, 17(2), 125-142.
- HATCHUEL A. (2000), « Quel horizon pour les sciences de gestion? Vers une théorie de l'action collective », in David A., Hatchuel A., Laufer R. (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion* (pp. 7-43), Paris, Vuibert/Fnege.
- HLADY RISPAL M., JOUISSON-LAFFITTE E. (2015), « La contribution des méthodes qualitatives au développement du champ de l'entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, 14(1), 15-40.
- JOAS H. (1996), *The Creativity of Action*, Chicago, Chicago University Press.
- JOHANNISSON B. (1995), « Entrepreneurship networking in the Scandinavian context: theoretical and empirical positioning », *Entrepreneurship and Regional Development*, 7(2), 189-192.
- JOUISSON-LAFFITTE E. (2009). « La recherche-action : oubliée de la recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, 8(1), 1-35.
- JULIEN P.-A. (2005), *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- JULIEN P.-A., ST-PIERRE J. (2012), « Entrepreneur, incertitude et information », communication présentée au Colloque CIFEPME, octobre, Brest.
- KRUEGER N. F., CARSRUD, A. L. (1993), « Entrepreneurial intentions: Applying theory of planned behavior », *Entrepreneurship and Regional Development*, 5, 315-330.
- LAMBIN J.-J., GALLUCCI C., SICURELLO C. (2009), *Dirección de marketing: gestión estratégica y operativa del mercado*, Mexico, McGraw-Hill.
- LAWSON T. (1996), *Economics and Reality*, Londres, Routledge.
- LE MOIGNE J.-L. (1995), *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF.
- LE MOIGNE J.-L. (1977), *La théorie du système général*, Paris, PUF.
- LORINO P. (2005), « Théories des organisations, sens et action : le cheminement historique, du rationalisme à la genèse instrumentale des organisations », in Teulier R., Lorino P., *Entre connaissances et organisation : l'activité collective* (pp. 54-71), Paris, La Découverte.
- LORINO P., TEULIER, R. (2005), « Des connaissances à l'organisation par l'agir collectif », in Teulier R., Lorino P., *Entre connaissance et organisation : l'activité collective* (pp. 11-20), Paris, La Découverte.
- LYOTARD J.-F. (1954), *La phénoménologie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- MARCHESNAY M. (2012), « Une approche pragmatique de l'entrepreneur », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 46(18), 95-106.
- MARTINET A.-C. (2000), « Épistémologie de la connaissance praticable : exigences et vertus de l'indiscipline », in David A., Hatchuel A., Laufer R., *Les nouvelles fondations des sciences de gestion* (pp. 111-139), Paris, Vuibert/FNEGE.
- MOROZ P. W., HINDLE K. (2012), « Entrepreneurship as a process: toward harmonizing multiple perspectives », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 36(4), 781-818.
- NOBILE D. (2013), *Application du concept d'orientation entrepreneuriale au champ des collectivités territoriales : mise en place d'un dispositif d'accompagnement de l'élu entrepreneur*, thèse de doctorat en Sciences de gestion, Université de Lorraine.
- PERRY J. T., CHANDLER G. N., MARKOVA G., « Entrepreneurial effectuation: a review and suggestions for future research », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 36(4), 837-861.
- PESQUEUX Y. (2015), *Du changement organisationnel*, ressource en ligne, <halshs-01235164>
- POPPER K. (1991), *La connaissance objective*, Paris, Flammarion.
- POPPER K. (1997), *Toute vie est résolution de problèmes*, Paris, Actes Sud.
- SADLER-SMITH E. (2004), « Cognitive style and the management of small and medium-sized enterprises », *Organization Studies*, 25(2), 155-181.
- SARASVATHY S. (2001), « Causation and effectuation: Toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency », *Academy of Management Review*, 26(2), 243-263.
- SARASVATHY S. (2008), *Effectuation. Elements of Entrepreneurial Expertise*, Cheltenham/Northampton, Edward Elgar.
- SAVALL H., ZARDET V. (2004), *Recherche en sciences de gestion : approche qualimétrique*, Paris, Economica.
- SCHMITT C. (2009), « Les situations entrepreneuriales: proposition d'une nouvelle grille d'analyse pour aborder le phénomène entrepreneurial », *Revue économie et sociale*, 3, 11-25.

- SCHMITT C. (2015), *L'agir entrepreneurial. Repenser l'action des entrepreneurs*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- SCHMITT C (2017), « Quel paradigme pour la recherche en entrepreneuriat ? Du paradigme de la décision au paradigme de l'agir entrepreneurial », *Revue, Gestion 2000*, 34(5), 249-256.
- SCHMITT C., JULIEN P.-A. (2020), « Causation, effectuation, improvisation et agir entrepreneurial. Pour une approche renouvelée et intégrative de l'entrepreneuriat », *Projectics / Proyética / Projectique*, 25(1), 131-153.
- SCHMITT C., GRÉGOIRE D. (2019), « La cognition entrepreneuriale. Enjeux et perspectives pour la recherche en entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, 18(1), 7-22.
- SCHMITT C. (2020), *Nouvelles perspectives en entrepreneuriat. Du modèle du télégraphe au modèle de l'orchestre*, Paris, Vuibert.
- SHAPERO A., SOKOL L. (1982), « The social dimensions of entrepreneurship », in Kent C., Sexton D., Vesper K. H., (dir.), *The Encyclopedia of Entrepreneurship* (pp. 72-90), Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- SIMON H. A. (1996), *The Sciences of the Artificial*, Cambridge, MIT Press.
- SPERBER D. (1997), « Individualisme méthodologique et cognitivisme », in Boudon, R., Chazel, F., Bouvier, A. (dir.), *Cognition et sciences sociales* (pp. 123-136), Paris, PUF.
- STEYAERT C. (2007), « 'Entrepreneurship' as a conceptual attractor ? A review of process theories in 20 years of entrepreneurship studies », *Entrepreneurship and Regional Development*, 19, November, 453-477.
- STEYAERT C., LANDSTRÖM H. (2011), « Enacting entrepreneurship research in a pioneering, provocative and participative way: On the work of Bengt Johannisson », *Small Business Economics*, 36(2), 123-134.
- SUCHMAN L. A. (1987), *Plans and Situated Actions: The Problem of Human-Machine Communications*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SUDDABY R., HARDY C., HUY Q. (2011), « Where are the new theories of organization? », *Academy of Management Review*, 36, 236-246.
- THEUREAU J. (1992), *Le cours d'action: analyse sémiologique. Essai d'une anthropologie cognitive située*, Berne, Peter Lang
- UZZI B. (1996), « The sources and consequences of embeddedness for the economic performance of organizations: The network effect », *American Sociological Review*, 61(4), 674-698.
- VAN DE VEN A. H. (2007), *Engaged scholarship: A guide for organizational and social research*, Oxford, Oxford University Press.
- VENKATARAMAN S., SARASVATHY S. D., DEW N., FORSTER W. (2012), « Whither the promise? Moving forward with entrepreneurship as a science of the artificial », *Academy of Management Review*, 37(1), 21-33.
- VERMERSCH P. (1994), *L'entretien d'explicitation*, Issy-les-Moulineaux, ESF.
- VERSTRAETE T. (1997), « Cartographie cognitive et accompagnement du créateur d'entreprise », *Revue internationale PME*, 10(1), 43-72.
- WATSON T. J. (2013), « Entrepreneurship in action : bringing together the individual, organizational and institutional dimensions of entrepreneurial action », *Entrepreneurship and Regional Development*, 25(5-6), 402-422.

- WATZLAWICK P. (2000), « La construction des réalités cliniques », in Watzlawick P. Narbonne G. (dir.), *Stratégie de la thérapie brève* (pp. 19-33), Paris, Seuil.
- WEICK K. E. (1999), « Theory construction as disciplined reflexivity: Tradeoffs in the 90's », *Academy of Management Review*, 24(4), 797-806.
- WELTER F. (2011), « Contextualizing entrepreneurship, conceptual challenges and ways forward », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 35(1), 165-184.
- ZAFIROVSKI M. (1999), « Probing into the social layers of entrepreneurship: Outline of the sociology of enterprise », *Entrepreneurship and Regional Development*, 11(4), 351-371.